



BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2019





BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2019

AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE :

Les statistiques sont élaborées sur la base des rapports des opérations de l'ensemble des CROSS.

Les données SNSM viennent les enrichir. Cependant, elles ne représentent pas de manière exhaustive son activité. Des données issues des services de la Sécurité civile et des services de santé complètent progressivement les analyses du SNOSAN.

Introduction :

Le SNOSAN dresse ici, pour la deuxième année consécutive, une synthèse du bilan des opérations recensées durant la saison estivale qui est fixée du 1^{er} mai au 30 septembre en plaisance et loisirs nautiques.

Cette saison 2019 s'est inscrite dans le contexte suivant :

- Un secteur de l'industrie nautique qui a confirmé en amont son dynamisme notamment en termes de vente de navires, d'équipements et de services (Sources : *Les chiffres clés de la FIN 2017-2018, édition 2019, p 14 et s.*)
- Une saison servie par une météo clémente voire caniculaire à plusieurs reprises.
- L'entrée en vigueur au 1^{er} juin 2019 de la division 240 relative à la sécurité des navires de plaisance sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres, dont la rénovation s'était notamment appuyée sur certaines observations et propositions du SNOSAN.

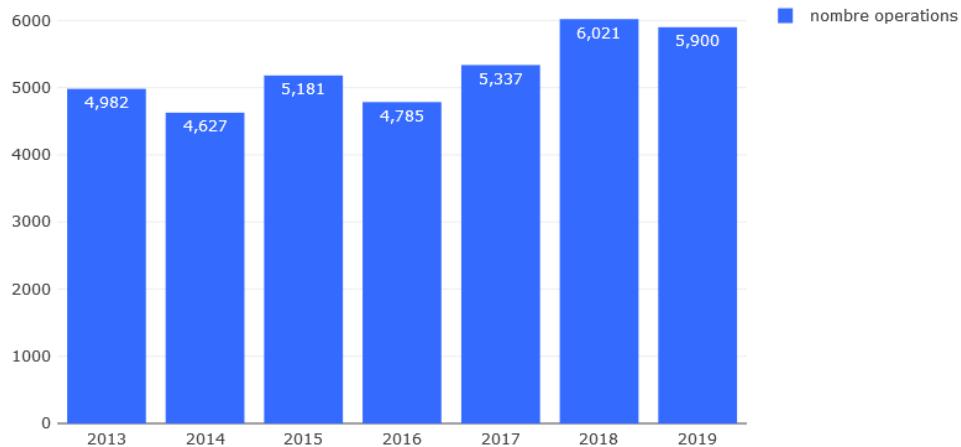
Les statistiques ci-après présentées font globalement apparaître une baisse générale du nombre d'opérations par rapport à l'été 2018 qui avait été particulièrement élevé. Cette baisse relative ne doit pas dissimuler pour autant l'augmentation de certains indicateurs.

Enfin, l'été 2019 a connu des événements qui ont douloureusement marqué les esprits :

- Décès de trois sauveteurs de la SNSM et d'un pêcheur aux Sables d'Olonne le 7 juin,
- Décès de trois enfants à bord d'un bateau de plaisance à moteur au large d'Agon-Coutainville le 12 août,
- Ou encore les décès de 2 personnes du fait de l'hélice l'une aux Glénan juste avant la saison et l'autre à Pornichet le 7 août.

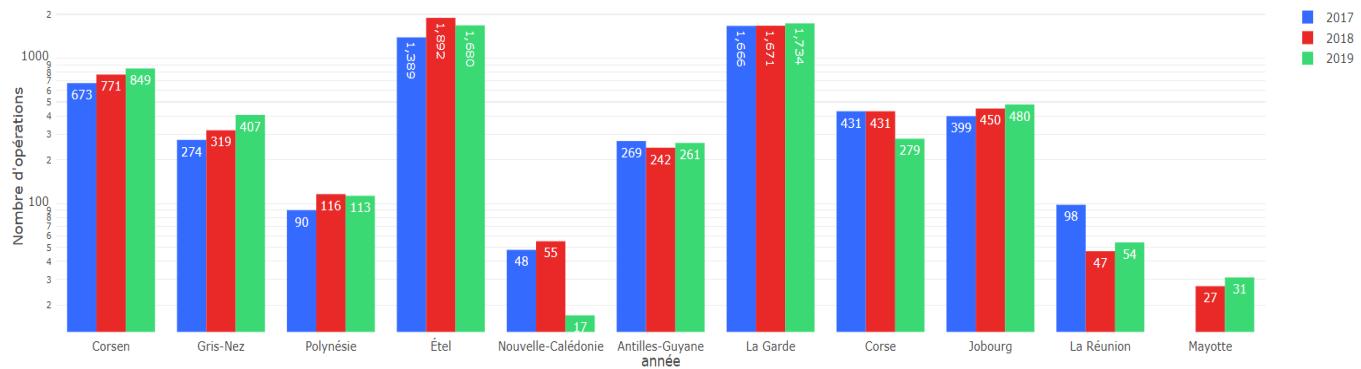
I) VOLUME GLOBAL D'OPERATIONS PLAISANCE ET LOISIRS NAUTIQUES :

Depuis 2013 : (Q 1574)



La saison 2019 est marquée par une baisse de 2% du nombre d'opérations par rapport à 2018. Elle reste néanmoins supérieure à toutes les autres saisons depuis 2013. La SNSM dénombre à ce jour 186 interventions des sauveteurs embarqués sur la plaisance et les loisirs nautiques avec CROSS non avisés.

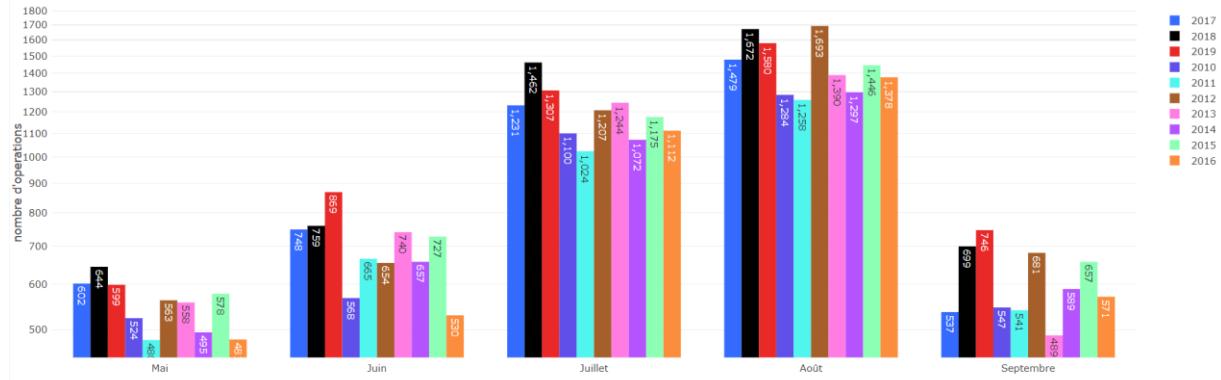
Répartition par CROSS : (Q 1576)



La répartition des opérations par CROSS fait apparaître une augmentation sur le littoral du nord-ouest de la France (Gris nez, Jobourg, Corsen).

Préconisation : Renforcer les messages de prévention notamment sur la façade nord-ouest.

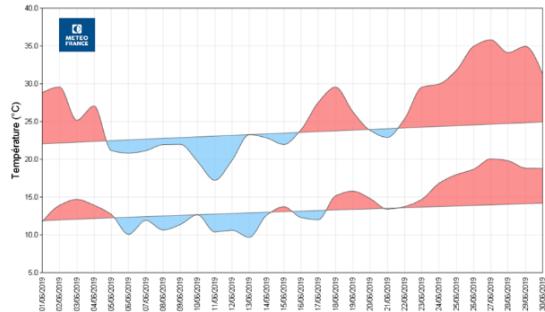
Répartition des opérations par mois depuis 10 ans : (Q 1579)



Les mois de juin et septembre 2019 s'avèrent les plus denses de ces dix dernières années.

- L'été en métropole a été marqué par plusieurs épisodes caniculaires, notamment en juin, et une météo clémente en septembre, deux mois au cours desquels le nombre d'opérations a été le plus élevé depuis 2010.

Juin 2019 :



Septembre 2019 :



⋮

Températures moyennes minimales et maximales en France (Sources : *Bulletin Climatique Météo France juin et septembre 2019*)

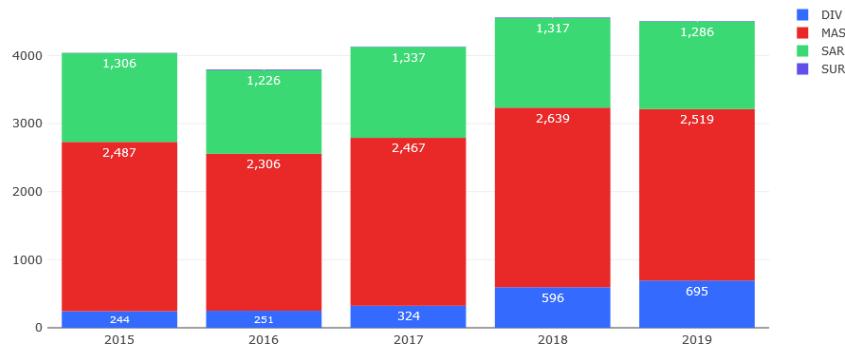
Sans que cela permette d'établir une corrélation certaine, il conviendrait, dans le cadre des prévisions sur le changement climatique, de prendre en compte plus finement l'éventuel lien entre le nombre d'opérations et la météorologie, même clémente.

Préconisations :

Diffuser les messages de prévention et accompagner la pratique en mettant en place des dispositifs de sécurité bien en amont et en aval des mois de juillet et août.
Adapter aussi la prévention sur les risques malgré une météo clémente en fonction des pratiques et des territoires.

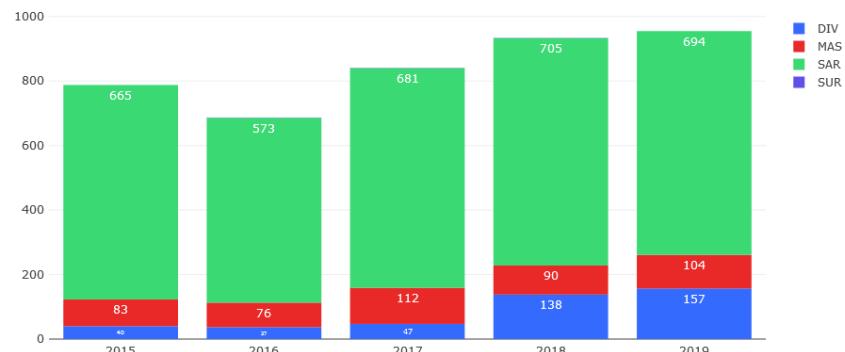
Répartition des SAR MAS DIV entre plaisance et loisirs nautiques

Nature des opérations en plaisance à voile et à moteur (Q 1599) :



La nature des opérations en plaisance ne varie pas fondamentalement cette saison. Si l'origine des évènements est majoritairement liée à l'avarie de propulsion en MAS, elle s'efface en SAR en se fondant principalement sur les voies d'eau, des échouements et des fausses alertes.

Nature des opérations en loisirs nautiques avec et sans flotteur (Q1600) :



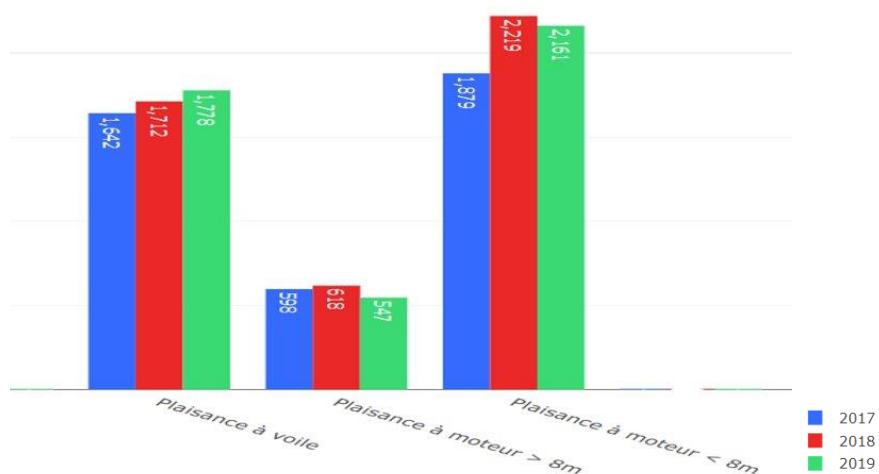
Nous notons la forte proportion d'opérations SAR en loisirs nautiques et ce, de façon constante sur plusieurs années. Il s'agit principalement du secours porté au kite surf et planche à voile.

Pour rappel, une opération SAR se définit comme :

1. *Les personnes impliquées sur le domaine maritime sont face à un danger vital, grave, imminent ou probable.*
2. *L'intégrité du flotteur est mise en cause avec une présence humaine à bord.*
3. *Les personnes sur le domaine maritime nécessitent une prise en charge ou une consultation médicale*

II – PLAISANCE A VOILE ET A MOTEUR

Nombre de flotteurs de plaisance impliqués depuis 3 saisons par type (Q 1428) :

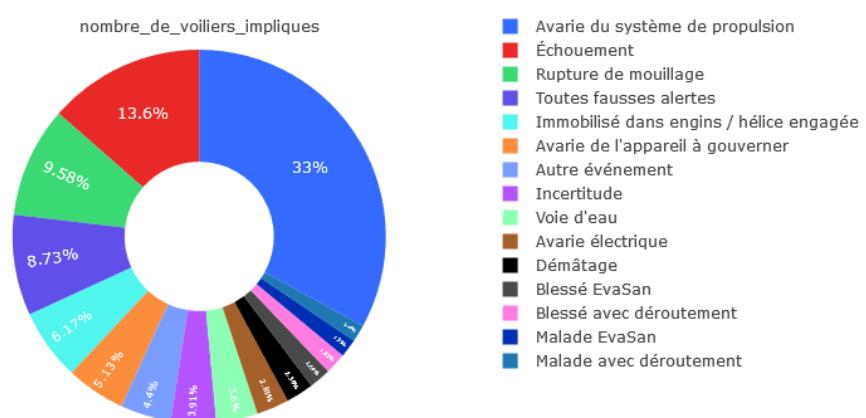


La plaisance à voile connaît une augmentation du nombre d'opérations déclenchées depuis 3 ans. Les bateaux à moteur de moins de 8 mètres connaissent une baisse relative et demeurent les flotteurs les plus impliqués. En outre, la SNSM dénombre à ce jour 136 opérations sur flotteurs de plaisance hors CROSS avisés (63 pour des voiliers et 73 pour des moteurs).

Les événements :

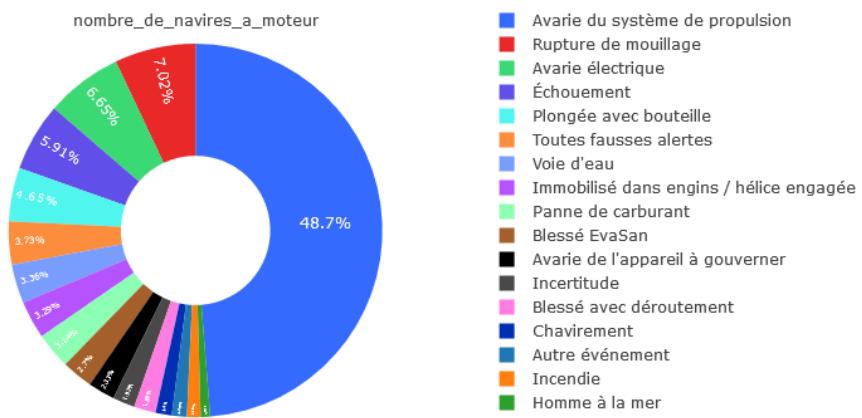
Les avaries de propulsions restent de loin les principales causes de déclenchement des secours.

➤ Evénements à l'origine des opérations dédiés aux voiliers de plaisance (Q 1429) :



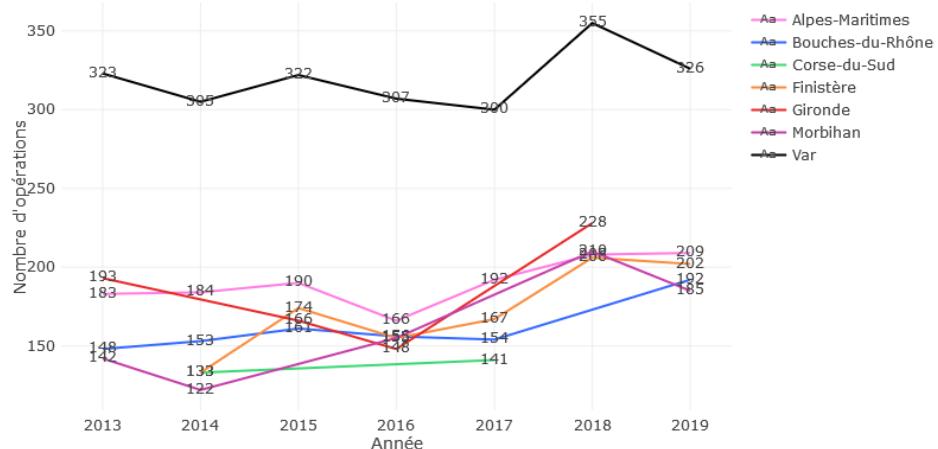
Paradoxalement, l'avarie de propulsion (moteur) représente à nouveau la première cause d'événements sur les voiliers. En l'absence de plus précisions sur ce sujet, remarquons néanmoins que les associations de plaisanciers expriment de plus en plus de réserves sur la qualité des carburants à leur disposition dans les ports ce qui aurait été à l'origine d'une série de pannes conséquentes. En prévention, une communication pourrait être portée sur l'intérêt d'ajouter un anti bactérien dans les réservoirs.

➤ Evènements à l'origine des opérations dédiés aux bateaux à moteur de plaisance (Q 1427) :



D'une saison à l'autre, les avaries motrices demeurent très majoritaires. Notons que le secteur du bateau à moteur est très dynamique. Les chiffres de l'année 2017 font apparaître en effet : **97 000 permis délivrés** ; sur les **12 000 nouvelles immatriculations**, **81% étaient des navires à moteur** et sur les **59 000 mutations de propriété** **80% l'étaient aussi**. La moitié de ces navires à moteur neufs ou d'occasion faisait moins de 6 mètres (Sources : Les chiffres clés de la FIN 2017-2018, édition 2019).

Ici figurent les départements les plus concernés par les opérations impliquant un bateau à moteur (Q 1588) :



Ces 7 départements représentent 85% du nombre d'interventions liés aux avaries de propulsions (dont 25% pour le seul département du Var)

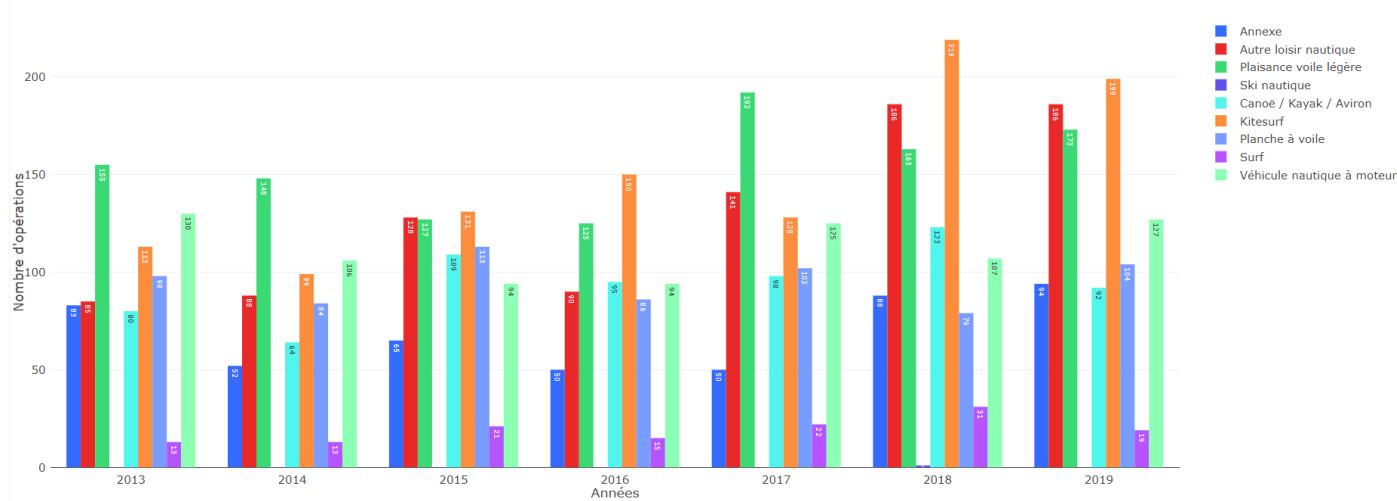
Préconisation : L'avarie de propulsion mobilise grandement les opérateurs du secours. Il conviendrait de poursuivre le développement des outils de prévention liée aux pannes moteurs en insistant sur leur diffusion dans les départements les plus concernés.

Les compagnies d'assurance pourraient sans doute être une source d'analyse plus précise de la cause de ces avaries.

III – LOISIRS NAUTIQUES

Le nombre total d'opérations lié aux loisirs nautiques (avec et sans flotteur) s'élève cette saison à 1360 (Q 1589) auquel s'ajoutent 50 opérations SNSM hors CROSS avisés.

Répartition des opérations par flotteur de loisirs nautiques depuis 2015 (Q 1448):



Le volume d'opérations lié à la pratique du kite surf diminue après un été 2018 particulièrement marquant mais reste plus important que pour les autres saisons précédentes.

Notons que si le nombre d'opérations portant sur les VNM (jet ski) diminuent par rapport à 2018, il reste stable sur 5 ans. Certains accidents graves impliquant les passagers ont conduit cet été les administrations centrales et les préfectures maritimes en lien avec le SNOSAN à réagir.



Préconisations : Poursuivre les efforts sur l'accompagnement du VNM en étudiant une modification des équipements nécessaires à bord (double coupe-circuit pour le pilote et le passager).

Poursuivre les actions de prévention en lien avec la FF Voile et la FF Vol Libre pour le kite surf.

Plongée (Bouteille, chasse sous-marine, apnée) : (Q 1443)

Departement	annee	Totals								
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		
Var	49	50	30	34	41	68	50	322		
Bouches-du-Rhône	22	27	22	19	22	24	28	164		
Corse-du-Sud	16	16	15	5	9	12	10	83		
Finistère	5	19	9	10	9	11	11	74		
Alpes-Maritimes	10	11	9	3	6	4	17	60		
Haute-Corse	9	13	8	7	8	7	1	53		
Morbihan	4	9	6	8	4	5	4	40		
Côtes-d'Armor	3	6	1	3	4	4	6	27		
Pyrénées-Orientales	4	2	5	1	6	5	3	26		
Réunion	3	2	3	2	2	4	3	19		
Manche	3	4	2	1	3	4		17		
Pyrénées-Atlantiques	3	2	1	2	1	3	2	14		
Totals	131	161	111	95	115	151	135	899		

Les opérations baissent dans le Var, département le plus concerné, mais cela reste important sur la moyenne depuis 2013. Les chiffres importants sur les Bouches du Rhône et les Alpes-Maritimes continuent de faire du sud-est de la France un territoire très exposé.

Préconisation : poursuivre l'effort de prévention engagé par la préfecture du Var et l'étendre aux autres départements voisins.



IV - BILAN HUMAIN

Bilan global :

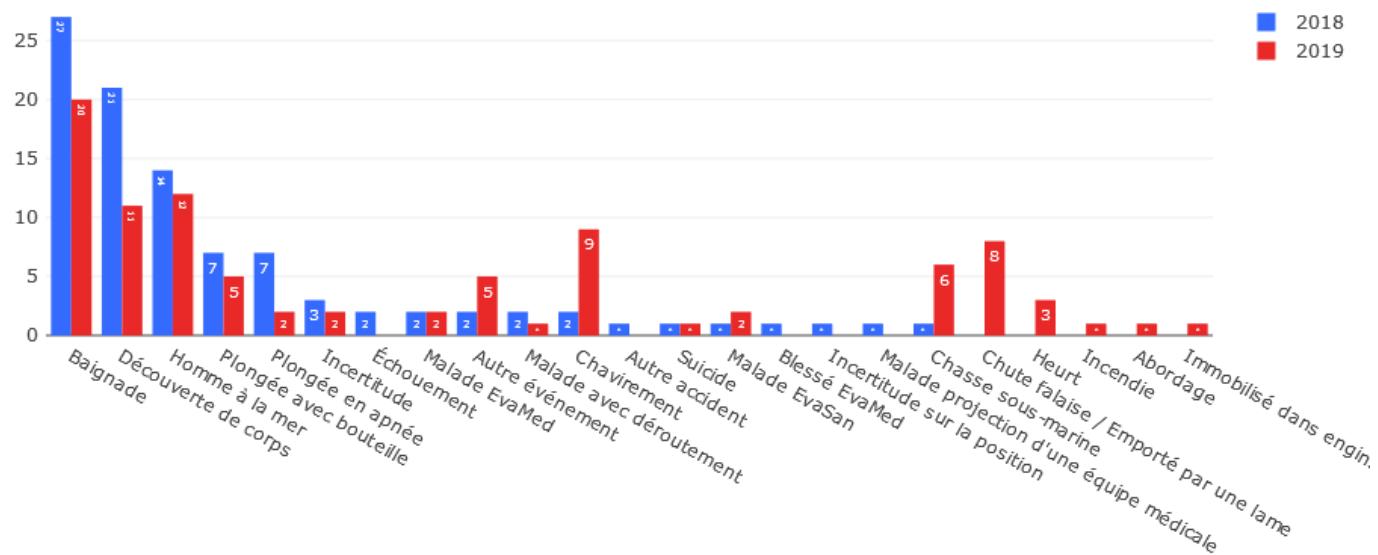
Répartition du bilan humain en plaisance et loisirs nautiques (Q 1421) :

	annee	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Totals
resultat_humain									
Personne assistée		6,539	6,470	7,430	7,036	7,581	8,254	7,984	51,294
Personne secourue		2,257	2,444	2,477	2,358	2,614	2,683	2,511	17,344
Personne tirée d'affaire seule		1,818	1,519	1,834	1,594	1,709	2,110	1,996	12,580
Personne impliquée dans fausse alerte		528	508	568	625	732	940	767	4,668
Personne retrouvée		125	153	143	77	83	88	84	753
Personne décédée accidentellement		87	67	82	81	88	78	73	556
Personne disparue		22	16	15	19	13	10	9	104
Personne décédée naturellement		9	5	7	4	5	8	10	48
Totals		11,385	11,182	12,556	11,794	12,825	14,171	13,434	87,347

Si le nombre de personnes concernées par les opérations s'infléchit après l'été 2018, il reste élevé au regard des 5 années précédentes. Le nombre de personnes assistées et secourues baisse passant de 10 937 en 2018 pour 10 495 en 2019.

On dénombre avec les CROSS cet été 92 personnes décédées accidentellement, naturellement ou disparues.

Répartition des personnes décédées et disparues selon les causes (Q 1616) :



La baignade et les personnes tombées à la mer sont les sources majoritairement à l'origine d'un décès ou d'une disparition.

Les interventions de la **Sécurité civile** font apparaître **89 personnes décédées ou disparues en mer** hors cross avisés (source : Bulletins quotidiens du Centre ministériel de veille opérationnelle et d'alerte du MTES).

Notons que la SNSM récence à ce jour 2 personnes décédées hors CROSS avisés.

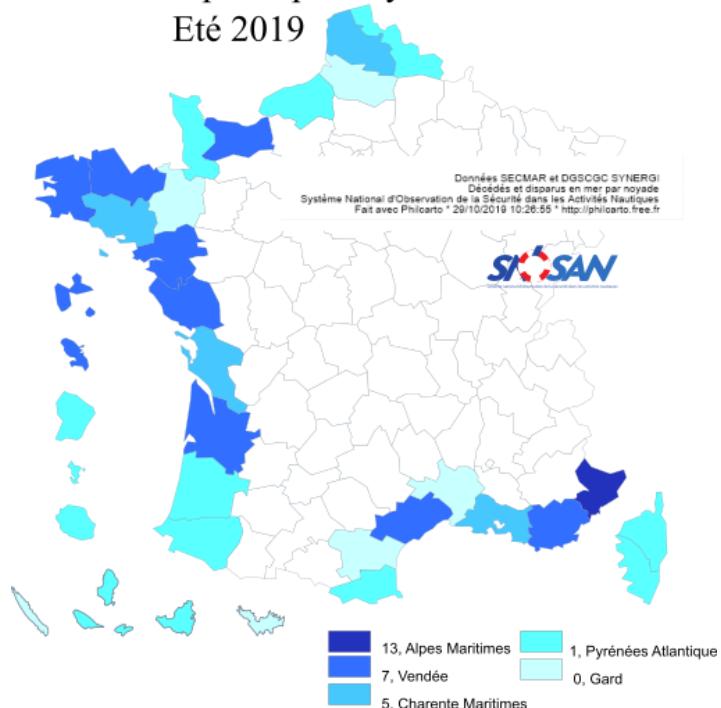
Les noyades en mer :

Rappel : Santé Publique France, entre le 1er juin et le 30 septembre 2018, en eaux maritimes dénombrait 157 décès en prenant en compte les baignades, apnée, chasse sous- marine, isolement par la marée, découverte de corps, homme à la mer, emporté par une lame, disparus et chavirement.

A partir des données émises par les CROSS, la Sécurité Civile et la SNSM, le SNOSAN dénombre, pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2019, 147 décès ou disparitions par noyades en mer.

Décédés-disparus par noyade

Eté 2019



Les efforts entrepris, notamment au travers du plan de lutte contre les noyades, doivent être poursuivis, notamment sur les départements les plus impactés.

Pour information, une initiative, reconnue par la Préfecture de Gironde, au sein des urgences du CHU de Bordeaux Pellegrin, a permis de créer un outil de prédition visant à mieux anticiper les effets des courants de baïne sur les plages. Cette aide à l'organisation des secours mériterait d'être suivie voire soutenue.

V - AXES DE SENSIBILISATION PORTES OU RELAYES PAR LE SNOSAN DURANT LA SAISON :

Le SNOSAN c'est aussi :

Un site web fort de 2917 utilisateurs et 10 000 pages consultées,

Un compte twitter totalisant 15 500 consultations depuis le 1^{er} juin 2019,

Des vidéos de préventions,

Les liens tissés avec les Préfectures maritimes de l'Atlantique et de la Méditerranée pour la préparation de la campagne pré-estivale,

La présence en 2019 à 5 colloques à dimension nationale ou européenne,

Des liens noués, notamment, avec le Bureau Enquête Accident Mer, le Centre Ministériel de Veille Opérationnelle et d'Alerte, l'Agence du Numérique de la Sécurité Civile, le Centre de Consultations Médicales Maritimes, un certain nombre de SDIS et de SAMU côtiers,

Une veille permanente sur les évènements de mer permettant de répondre aux sollicitations diverses,

Une référence pour de plus en plus de travaux parlementaires, pour les CROSS, pour les fédérations sportives notamment,

Un outil numérique salué par la Commission européenne dans le cadre du suivi de l'Open data au sein des pays membres de l'Union.